



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité
DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2024-08

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 13 Procurations : 2 Votants : 15

DATE DE CONVOCATION : 22 février 2024

VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an DEUX MIL VINGT-QUATRE et le VINGT-SEPT FEVRIER à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles – GASPARINI Sébastien - CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - SAEZ Muriel - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick –DEGLIAME Vincent - BARSALOU André

Absents : NADAL BLIN Sylvie - JURCZYK Jean-Yves

Procurations : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel - JURCZYK Jean-Yves à DEGLIAME Vincent

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : Partenariat entre la commune d'Ornaisons et la SCV Les Celliers d'Orfée dans le cadre du projet de Coopération Territoriale des Celliers d'Orfée pour la transition de l'agriculture

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par le Directeur de la cave « les Celliers d'Orfée » pour un projet de coopération territoriale pour la transition de l'agriculture en lien avec l'appel à projets 2023 du dispositif PSN 2023-2027.

Orfée cherche à consolider son rôle d'acteur économique du territoire en mettant en place des partenariats locaux pour pérenniser la progression des pratiques agricoles qui permettent de produire du vin de qualité.

Ces objectifs commerciaux pour les années à venir sont les suivants :

- augmentation du nombre de bouteilles produites, car les volumes embouteillés sont valorisés environ 15 €/hl de plus que ceux en vrac
- augmentation du volume vendu en vente directe au caveau ou par le développement de nouveaux partenariats commerciaux

En complément des objectifs commerciaux, Orfée a formalisé des objectifs de développement territorial :

- maintenir l'activité agricole malgré des départs à la retraite pour assurer la pérennité de la cave en favorisant la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux vignerons. Dans le concret, l'objectif à atteindre serait l'acquisition de 15ha en portage foncier d'ici 2 ans et la création d'un CUMA pour exploiter les parcelles.
- pérenniser les pratiques vertueuses pour limiter l'impact sur les ressources en eau en mettant en place un conseil sur les leviers agronomiques de préservation de la qualité de l'eau (enherbement, désherbage mécanique et fertilisation organique) et les cépages à planter.
- améliorer l'autonomie énergétique des exploitations en se diversifiant pour pérenniser l'activité agricole et faire baisser les charges des exploitants.
- développer la notoriété de la cave pour s'assurer de la vente du vin en créant des cuvées à fort impact promotionnel et en élargissant le cercle des clients vers des lieux culturels du territoire.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs environnementaux, économiques et sociaux, ORFEE a besoin de monter des partenariats autour d'un programme d'actions sur 24 mois (2024-2025). Les potentiels partenaires seraient la mairie d'Ornaisons, le Grand Narbonne, la Communauté de communes Région lézignanaise Corbières et Minervois, les musées de Ferrals, de Servies en Val et de Fabrezan, les offices de tourisme de Carcassonne et Narbonne, la Distillerie d'Ornaisons.

Les partenaires devront formaliser leur implication dans le projet par la signature d'une lettre d'engagement dans laquelle s'engagent à :

- participer au COPIL de lancement du projet puis COPIL final à N+2.
- participer à la construction et l'animation d'actions spécifiques
- mettre à disposition des données

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

AUTORISE M. le Maire à signer la lettre d'engagement de partenariat entre la SCV les Celliers d'Orfée et la commune d'Ornaisons.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024
Reçu en préfecture le 06/03/2024
Publié le
ID : 011-211102678-20240227-D202408-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Gilles CASTY

